



Nos coutumes et traditions¹

Ce que Jean Vacher écrivait en 1962 sur :

La naissance

Durant sa grossesse, la femme ne sortait presque jamais après l'accouchement, pratiqué par le médecin, la sage-femme ou une personne compétente. La première sortie de la femme, huit à quinze jours après, était pour aller à la messe du dimanche le plus proche ; on l'appelait « les relevailles ».

Nous n'avons pas trouvé de particularités à propos de la façon de couper le cordon ombilical, ni des prédictions à la naissance. La première sortie de l'enfant avait lieu pour le baptême, le parrain étant choisi dans la famille du père, et la marraine dans la famille de la mère.

Les fiançailles

Le jeune homme et son père vont dîner, de préférence le soir tard afin de ne pas être vus, chez les parents de la jeune fille déjà prévenus. La demande officielle en mariage est faite tandis que sont résolus les problèmes du contrat ou de dot. Les mariages avaient lieu le plus souvent aux alentours de Pâques, parfois de Noël, jamais durant le carême et surtout jamais durant le mois de mai. Les mariages avaient et ont encore lieu le samedi.

Le mariage

Après le mariage à la mairie, le cortège se rendait à l'église. De retour au domicile des mariés, un balai est placé en travers de la porte. Suivant l'attitude de la jeune femme, on augurait de ses qualités de femme d'intérieur si elle le ramassait, la maison serait bien tenue ; si elle sautait, ce serait une paresseuse.

La tenue de la mariée était le plus souvent blanche ; toutefois, si elle était enceinte, elle ne portait pas de couronne en fleurs d'oranger. Lors des déplacements en cortège, des coups de fusil étaient parfois tirés en l'air par des amis.

Après le repas de midi qui avait lieu dans une grange le plus souvent, le bal commençait jusqu'au repas du soir. Toute la jeunesse du pays était invitée à ces réjouissances. Durant ce banquet, le premier garçon d'honneur, se glissant en cachette sous la table, venait pincer une jambe de la mariée, et réapparaissait tenant un flot de rubans blancs symbolisant la jarretière. Les mariés trinquaient alors avec les invités, et une quête était faite pour le service.



Les mariés, après être restés quelque temps au bal, allaient se coucher, et, au petit matin, à la fin du bal, les jeunes venaient réveiller les mariés pour leur porter la « rôtie ». Classiquement, un pot de chambre neuf acheté à cet effet, barbouillé de chocolat, contenant du vin chaud et du pain grillé, leur était présenté, et ils devaient le boire.

Cette tradition s'est maintenue à cela près que souvent le pot contient du champagne ou du moussoux et des biscuits. Après la « rôtie », une partie d'un jeu rappelant le colin-maillard était organisée. Au centre d'un terrain, on plaçait sur un piquet un pot de grès renversé.

Chaque participant de la noce à tour de rôle, les yeux bandés, armé d'un bâton, devait casser le pot.

Le plus souvent aucun ne pouvait réussir en dehors du dernier, les précédents étant trompés par des bruits divers et le dernier attiré par des chocs sur le pot à casser. Lorsque le

¹ Texte intégral Jean Vacher, 1962.





père d'un conjoint n'avait plus d'enfant à marier, après le cassage du pot, un feu était allumé ou on brûlait son chapeau.

La mort

Lors d'un décès, un parent ou un ami procède à la toilette du mort que l'on revêt de ses habits les plus beaux. Les parents et amis veillent le mort jour et nuit. Les visites au domicile mortuaire sont faites en tenue de deuil, tandis que les femmes se recouvraient la tête du capuchon d'une cape noire appelée capuche. Lors de la mise en bière contenant souvent du son, des photos de la famille du défunt sont placées sur sa poitrine et un chapelet entre ses mains. Il conserve le plus souvent son alliance.

S'il s'agit d'une femme, sa couronne de mariée et son livre de messe sont ajoutés. Pour un homme, on lui plaçait du tabac à priser dans une tabatière. Le crêpe noir placé sur les ruches ne se pratique plus depuis longtemps.

Lors de l'enterrement, le cercueil est tenu à bras s'il s'agit d'un enfant. Le transport du cercueil par des hommes, des amis ou des parents non proches, au nombre de six à dix, le plus souvent huit, n'a pas été fait depuis cinquante ans.

Il se fait le plus souvent sur une charrette sur laquelle un drap blanc a été placé, et la tradition des « porteurs » est conservée. Le bol qui avait été placé près du défunt contenant de l'eau bénite pour que chaque visiteur puisse l'asperger avec une branche de buis, est transporté au cimetière par une personne qui, dans le village, tient toujours ce rôle et qui avertit les gens de la commune de la date de l'enterrement.

Lors de la commande du cercueil au menuisier, une petite croix de bois est faite en même temps, qui sera placée au pied d'une croix de pierre située en face du cimetière.

Le cortège comprend les parents du sexe masculin, puis féminin, puis les hommes, enfin les femmes.

Au service à l'église, les hommes sont placés à droite, et les femmes à gauche. Après un cortège de l'église au cimetière, le cercueil est mis en terre, aspergé de nouveau à l'eau bénite par les membres du cortège. Au retour, à la maison du défunt, a lieu le repas de funérailles auquel participent la famille et les porteurs.



Photos de la mission (archives A.Gautier)

En 1950 une mission catholique a lieu au Pont-Chrétien-Chabenet pendant laquelle, une croix fabriquée par Camille Pichonnet, menuisier au Pont-Chrétien, est plantée à droite de la route juste avant le cimetière. Sur la photo de gauche au premier plan les frères Gasparotto. Sur la photo de droite au premier plan le curé de la commune M. Lemoal.





Noms de lieux, mémoire d'un passé séculaire

Les noms de villages, de fermes, de chemins, le plus souvent anciens nous laissent une trace d'une civilisation rurale. Le dialecte berrichon avec des influences plus méridionales et, de manière plus générale, l'ancien français nous offrent des éclairages sur celle-ci. Les explications suivantes proviennent pour la plupart de l'ouvrage de Stéphane Gendron², *Les toponymes de l'Indre*, 2004, mais aussi de beaucoup d'autres ouvrages.

Ardillats : forme dialectale d'argile, terre grasse collante.

Arrachis : lieu nouvellement défriché.

Aveneau : formé sur *aveine*, avoine.

Bedate : un beda étant... un bêta, la bedate en est peut-être le féminin.

Bergère : lieu planté de bruyère (forme propre au département).

Borde (champ de la) : petite maison.

Cagnat : du français cagna, cabane, cahute, attesté en 1883, lequel vient, semble-t-il du vietnamien *kai nha*, la maison. Cas assez rare d'une création récente.

Calottes : voir à « Chaillots ».

Chauffage : lieu fournissant du bois de Chauffage (terme propre à Saint-Marcel).

Chabenet : vient de *chabanne*, forme de *cabane*, du latin tardif *capanna*, la cabane.

Chaillot : une des nombreuses formes de caillou, sur cal, racine pré-indo-européenne.

Chaume : terrain vague et découvert servant de pacage aux bestiaux.

Chénevière ou Chénivières : lieu planté de chanvre.

Coudraire : de l'ancien français *coudre*, le noisetier.

Couillarderie : sur un nom propre, *Couillard*.

Couture : terre cultivée par opposition aux prairies, vergers, etc...

Embarras : ce mot a de nombreux sens : lieu clos, barricadé ; gêne financière ; le fait d'être enfoncé, défoncé ; le fait d'être enceinte...

Epoque : chemin des poques, c'est-à-dire des trous, de petites carrières ou sablières.

Essais (champ des) : forme d'*essart*, lieu défriché.

Folie : ancien français *foillie*, feuillée, cabane de branchages.

Fontfragne : la fontaine au frêne.

Fosse : mare ou trou dû à l'extraction de sable ou pierres.

Grelet : terres creuses, faciles à travailler (plutôt que l'homonyme : *guerlet*, grillon).

Luton : une forme de *lutin*, comme nuiton (de Neptune).

Maison Rouge : correspond souvent à une auberge antique.

Minière : extraction (près d'une ancienne sablière).

Monaires : obscur : à rattacher à *mener*, *monnaie*, *meunier* ?

Notes : lieu humide, racine gauloise *nauda*.

Nugerates : lieu planté de noyers, sur le latin *nucarius*, forme méridionale.

Nugerie : idem.

Papeterie : (chemin de la) : moulin à papier sur la Bouzanne.

Pêcherie : une mare, un étang.

Plantes : terrain récemment planté en vigne.

Reverderie : sur un nom de famille, Reverd ou Reverdy.

Ris (vigne des) : ruisseaux.

Trait : montée raide.

Volets : forme pour *vallées*.

² Gendron Stéphane, 2004 - Les noms de lieux de l'Indre. - [Châteauroux] : Académie du Centre ; CREDI éd. - 537 p. : ill., couv. ill. en coul. ; 30 cm. Bibliogr. p. 451-469. Index. - CREDI = Centre de recherches, d'études et de documentation de l'Indre.





Les rites de la vie³

Les distractions.

Les anciens sont unanimes pour dire qu'avant 1914, la vie dans la commune avait beaucoup plus de gaieté et d'entrain. Chaque dimanche, toute la jeunesse se répartissait dans plusieurs bals (deux à Pont-Chrétien, deux à Chabenet). Les musiciens jouaient parfois de la cornemuse et de la vielle, le plus souvent de la clarinette et de l'accordéon. Le piano mécanique a aussi été utilisé.

À titre d'exemple, un musicien était payé cinq francs en 1905⁴.

Les cavaliers payaient deux sous à chaque danse, ou versaient un forfait, dit abonnement, dix sous, leur permettant de danser durant toute la séance. Actuellement, dans les parquets qui viennent à l'occasion des fêtes, un tampon encreur est appliqué à la face antérieure de l'avant-bras, au-dessus du poignet, qui marque la date.

L'hiver, durant les soirées, des veillées étaient organisées par quartier. Tandis que les participants cassaient les noix pour la préparation de l'huile, ceux ou celles qui avaient des talents de conteurs racontaient des histoires les plus variées, tandis que de nombreuses plaisanteries pouvaient être échangées. Les « meneaux de loups » ne semblent pas avoir laissé un mauvais souvenir. Se promenant la nuit avec une chaîne qui était agitée, ils venaient frapper à la porte ; on leur glissait quelques sous ou de la nourriture. Il s'agissait plutôt d'une forme de mendicité.

Les fêtes.

Des déguisements et des bals étaient organisés lors du Mardi-Gras et de la Mi-Carême. Le 24 juin, les feux de la Saint-Jean étaient organisés avec bal, ronde et sauts au-dessus du feu. Le 14 Juillet n'était pas fêté particulièrement. Le jour de la Saint-Vincent, patron des vignerons, un bouquet comprenant des fleurs et des grappes de raisin était transporté sur un brancard ; du pain bénit était distribué lors de cette procession qui se terminait par un bal.

Lors du conseil de révision, les jeunes gens du village, musique en tête, se formaient en cortège. Regroupés avec le cortège du village voisin de Chasseneuil, ils allaient retrouver à la gare du chef-lieu de canton (Argenton-sur-Creuse), les groupes des autres villages. Le préfet, descendant du train, était ensuite accompagné par ces groupes au lieu du conseil. De retour au village, un bal était organisé. L'Assemblée : elle a lieu le lundi de Pâques.

Les traditions culinaires.

La galette des Rois était préparée lors de l'Épiphanie, les crêpes lors de la Chandeleur, le 2 février, la tarte aux pruneaux le jour du Mardi-Gras, les beignets aux pommes, le dimanche des brandons (premier dimanche de la Mi-Carême), le pâté de Pâques, le jour de Pâques (pâte comprenant une couche de chair à saucisses et des œufs durs), le boudin blanc pour le réveillon de Noël, la salade de fruits à l'orange pour le réveillon du 1er janvier.

³ Texte intégral du document écrit par Jean Vacher, 1962.

⁴ Environ 16€ en 2012 (conversion INSE).





Ce qui a changé en 2012, un demi-siècle plus tard:

La naissance

Les accouchements à domicile, quoique peu pratiqués, connaissent un certain regain et les femmes sont de plus en plus tentées par ce mode d'accouchement en raison de l'éloignement des hôpitaux et des cliniques privées. Les sages-femmes libérales sont mieux reconnues et relayées par les doulas⁵.

Dans les hôpitaux, l'apparition de nouveaux matériels coûteux, inconnus dans les années 60 (appareils ultra-sons équipés de « Doppler », scanners, imagerie à résonance magnétique, appareils de radiologie, couveuses...), et la découverte de nouvelles techniques d'accouchement conduisent au regroupement des centres médicaux, ce qui a pour conséquence d'en réduire le nombre.

Les deux cliniques d'Argenton sont aujourd'hui fermées et les femmes accouchent à Châteauroux ou au Blanc. Dans ce dernier établissement, le maintien de la maternité est, en 2012, remis en question.

Lorsqu'aucune difficulté n'intervient, les femmes sortent après quelques jours d'hospitalisation et bénéficient d'un congé maternité, car dans beaucoup de couples, les deux parents exercent une profession. Lorsqu'une complication apparaît, les femmes et leur(s) bébé(s) sont transférés aujourd'hui à Tours ou Limoges.

Les fiançailles

Les mœurs ont considérablement évolué et les fiançailles n'existent pratiquement plus ; elles ne subsistent que dans quelques familles attachées aux traditions.

Le mariage

La religion catholique est toujours majoritaire chez nos concitoyens, mais très peu pratiquée. Il n'y a plus de prêtre résidant au presbytère de notre commune. Cependant, les messes de mariage sont toujours célébrées à l'église du Pont-Chrétien et c'est un prêtre résidant à Argenton-sur-Creuse qui officie. Du fait du manque de vocations pour la prêtrise, les cérémonies d'enterrement sont souvent célébrées par des croyants bénévoles.

L'évolution des mentalités, peut-être influencée par les changements économiques, fait que de nombreux couples fondent une famille et vivent maritalement sans liens officiels tant religieux que civil. Ce mode de vie est reconnu par la loi, permet à ceux qui le souhaitent, de souscrire un contrat qui leur permet de bénéficier de certains des avantages du mariage ; c'est le pacte civil de solidarité ou PACS.

La mort

Elle n'intervient que rarement chez soi, mais le plus souvent dans un établissement hospitalier dont les services de soins palliatifs, adoucissent la douleur. Les familles qui le souhaitent peuvent ramener le défunt chez lui, où se pratique encore parfois la veillée. De plus en plus souvent, c'est du funérarium que le mort est conduit à l'église ou au cimetière pour y être inhumé. La pratique de l'incinération, que l'Eglise a mis longtemps à reconnaître, est de plus en plus pratiquée (en 1980, seul 0,9 % et en 2012, 30% des obsèques), pour principalement des raisons économiques (30 à 40% moins chère que l'inhumation), mais aussi par non croyance religieuse. Les urnes sont placées dans un colombarium, il est de moins en moins autorisé de garder et/ou jeter les cendres du défunt, selon ses volontés, sans une autorisation stipulant le cadre légal de l'utilisation de ces cendres.

⁵ Le mot "doula", (du grec ancien), est utilisé aujourd'hui dans le domaine de la périnatalité pour nommer une femme qui a pour vocation d'aider une autre femme et son entourage pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale, grâce à son expérience et à sa formation. Elle incarne la figure féminine qui se tenait autrefois auprès de la femme mettant au monde son bébé, aux côtés de la sage-femme.

